Image not found or type unknown

Different avec le proprietaire sur le mobilier de cuisine

Par **Thomas AC**, le **22/06/2015** à **22:35**

Bonjour,

Je suis locataire d'un bien non meublé depuis le 1er Novembre 2014. A mon entrée dans les lieux, l'appartement venait d'etre refait a neuf.

Nous louons un bien avec une cuisine ouverte sur le séjour, équipée, pensée et conçue pour cet appartement. Les placards de cette cuisine sont gris foncés.

Depuis 2 mois le propriétaire juge insatisfaisante cette couleur et souhaite faire remplacer tous les placards dans un autre coloris.

Mon problème est le suivant : toute ma décoration a été pensée pour s'accorder avec cette cuisine. Ainsi se sont des meubles et des equipements que nous avons acheté qui s'adaptent parfaitement au colorisde la cuisine.

Nous avons tenté d'expliquer notre probleme au propriétaire qui ne veut rien entendre. Comment pouvons-nous nous defendre ? Le coût d'un changement de decoration n'est pas envisageable.

Merci par avance.

Bien cordialement,

Thomas

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés